

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/07/16-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 16 juillet 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis du conseil académique en date du 21 juin 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

### DÉCIDE :

**OBJET : Schéma Directeur de l'Offre de la Formation :**  
**lien Formation – Recherche**

Le conseil d'administration, afin de favoriser l'accès des étudiants de Licence dans les laboratoires, approuve conformément au Schéma directeur de l'offre de formation la mise en œuvre par l'université des actions favorisant le lien formation/recherche en proposant deux actions pédagogiques facultatives hors maquette à ces mêmes étudiants : des stages facultatifs de 2 mois maximum si possible gratifiés et des séjours pédagogiques d'initiation et de découverte des activités scientifiques en laboratoire de 20 jours maximum selon les modalités définies dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 3 abstentions.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 16 juillet 2019

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université





## Schéma Directeur de l'Offre de la Formation (SD-OF)

***Lien Formation-Recherche***

**#312** - Favoriser l'accès des étudiants de L et M dans les laboratoires

**#313** - Promouvoir les stages facultatifs de recherche en L et M

***C. Girardeaux – IM2NP***

## ***Groupe de travail centré sur le secteur sciences***

### Pour les composantes:

**IUT:** Vincent Garnier (LMA); **UFR Sciences:** Giovanna Chemini (Vice Doyenne recherche - CIML), Marc Georgelin (Vice Doyen enseignement - IRPHE), Olivier Chuzel (directeur adjoint du département de chimie - ISM2); **UFR Sciences des Sports:** Gilles Montagne (directeur adjoint de l'ISM); **OSU Pyhéas:** Pierre Doumenq (directeur de la mention de master SET - LCE); **Polytech :** Claudia Frydman (directrice adjointe à la recherche de l'Ecole - LIS)

### Pour les services centraux:

**DAJI:** Nassira Hasnaoui, **DEVE:** Marilyne Rousset Gauttier, **DHSE:** Christine Blanc (Directrice)

### Pour les Plateformes:

Christophe Bourdin, chargé de mission relation avec les **plateformes**, AMU - (ISM)

### Pour les labo:

**ISM:** Gilles Montagne (directeur adjoint), **LIS:** Frédéric Bechet (directeur adjoint), **I2M:** Olivier Guès, membre de l'I2M et directeur de l'IREM, **CRCM:** Christophe de la Roche Saint André (IPC) et Manon Carré (UFR Pharma), **IM2NP:** Delphine Sturma (responsable RH) et Christophe Girardeaux (Directeur adjoint)

## Constat

- ❑ **Pratique expérimentale** dans les laboratoires de recherche : composante essentielle des formations.
- ❑ **Immersion régulière et progressive des étudiants au sein des laboratoires** : une force des formations universitaires.
- ❑ Les **Unités de Recherche (UR)** **participent activement aux actions de formation** (en dehors des stages). Certaines actions de l'offre de formation se font au sein des UR **sans cadre réglementaire**: frein au développement du lien F-R

### ❑ Priorités

**1/ Donner un cadre réglementaire aux actions pédagogiques au sein des UR**  
**Sécuriser l'étudiant, la formation et le DU**

**2/ Proposer des actions favorisant le lien FR**

- ❑ Rédaction avec la DEVE, la DAJI et la DHSE de « formulaires allégés <sup>(1)</sup> »: légitimer la présence d'étudiants dans des labos

(1) « formulaires d'inscription actions pédagogiques individuelles et collectives au sein des laboratoires »

# Sécurisation des actions de formation au sein des labos

## Formulaire inscription actions pédagogiques collectives

### Officialiser/sécuriser les actions de formation dans les laboratoires

*liste non exhaustive :*

- projets tutorés au sein des labos,
- pratiques expérimentales sur équipements de recherche au sein des labos,
- utilisation de Fablab par les étudiants

### Liste évolutive en fonction des besoins de chaque composante

Le formulaire pourra être utilisé pour d'autres actions de formation qui intéresseraient d'autres composantes.

**Proposition:** Chaque composante réfléchit aux actions qu'elles pensent devoir/pouvoir rentrer dans ce dispositif

Les services administratifs (DEVE, DAJI et DHSE) expertiseront la faisabilité ou non d'y inclure les nouvelles actions qui seraient proposées par les autres composantes.

# Actions favorisant le lien Formation-Recherche

## Stages facultatifs de recherche

**Stages facultatifs 2 mois max.**, hors maquette, au sein de nos laboratoires, gratifiés par l'établissement/composantes, proposés à nos meilleurs étudiants de 1er cycle.

- Chaque composante détermine les conditions d'éligibilité (ex : mention TB pour l'UFR Sciences et PEIP, mention B pour l'UFR Sciences des Sports)
- les étudiants qui respectent les critères d'éligibilité peuvent faire un stage facultatif gratifié, s'ils le souhaitent, sous réserve de trouver une proposition correspondant à leur formation.
- Ce n'est en rien un droit.

Action régie par une **convention de stage « classique »**.

Inscription au supplément au diplôme: compétence recherche à plusieurs niveaux  
(Initiation 1, 2 et 3)

## Séjour pédagogique d'initiation et de découverte des activités scientifiques en laboratoire

### Nouveau dispositif pédagogique facultatif, hors cursus

### Formulaire inscription actions pédagogiques individuelles

Maximum 140h soit 20 jours, en continu juin-juillet ou perlé sur l'année.

**Objectif** : amener le plus tôt possible dans nos laboratoires les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle<sup>(2)</sup> motivés ne faisant pas de stage en labo pendant ou en dehors de leur cursus.

Inscription au supplément au diplôme : compétence recherche à plusieurs niveaux (*découverte 1, 2 et 3*)

**Pas contraignant pour les responsables de formation, ni pour l'encadrant en labo: pas de rapport de stage**

(2): sous réserve de trouver un laboratoire d'accueil

## Les limites

- **Faire valider ces formulaires par les tutelles CNRS et INSERM. L'hébergeur doit les signer. CNRS et INSERM doivent laisser aux Directeurs des Unités qu'ils hébergent la possibilité de les signer en leur nom (représentant l'hébergeur)**
- **Groupe de travail centré sur le secteur sciences:** propositions adaptées aux secteurs où la recherche se fait dans les laboratoires
- **La recherche concerne toutes disciplines d'AMU : 12 ED**
- **La réflexion doit continuer pour les autres disciplines/composantes au sein desquelles la recherche se fait hors labos, si nécessaire**
- **Actions qui ont un coût** (gratification, dispositif incitatif vis-à-vis des unités de recherche et valoriser l'accueil des stagiaires de 1<sup>er</sup> cycle au sein des labos)

**Immersion régulière et  
progressive des étudiants  
dans les labos**

**Améliorer le lien  
formation-recherche**

**1<sup>er</sup> cycle**

**Stage de recherche facultatifs dans les  
labos ou séjour de découverte des  
activités scientifiques des labos**

**Sécurisation des  
actions de formation**

**2<sup>e</sup> cycle**

**Encourager les pratiques  
expérimentales sur des équipements de  
recherche des labos**